

**IRAK**

**La décapitation d'un civil est condamnée,  
les otages doivent être remis en liberté**

*Index AI : MDE 14/021/2004*

*ÉFAI*

Mercredi 12 mai 2004

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Amnesty International condamne dans les termes les plus vigoureux l'enlèvement et la décapitation d'un civil américain par le groupe armé Muntada Al Ansar en Irak – une vidéo de l'exécution a été rendue publique le 11 mai. L'organisation est consternée par la diffusion publique de l'exécution de la victime par ce groupe.

Tuer des prisonniers est l'un des crimes les plus graves en droit international. C'est un crime de guerre, et lorsque l'homicide s'inscrit dans le cadre d'une politique d'attaques systématiques et délibérées contre une population civile, c'est aussi un crime contre l'humanité.

*« De tels actes ne sont justifiables en aucune circonstance et constituent une infraction grave au regard du droit international. Les personnes soupçonnées d'en être responsables doivent être traduites en justice et jugées conformément aux normes internationales, a déclaré Amnesty International.*

*« Les groupes armés doivent remettre en liberté sans délai et sans condition préalable tous les otages et s'abstenir d'attaquer délibérément, d'enlever et de tuer des civils. »*

Les dirigeants politiques et membres influents des différentes communautés en Irak doivent user de leur influence pour faire en sorte que cessent les prises d'otages et les exécutions.

Une bande vidéo diffusée sur un site internet le 11 mai montre une personne que l'on suppose être Nick Berg, homme d'affaires américain de vingt-six ans, en train de se faire décapiter par le groupe. Le groupe a déclaré que sa mort était une vengeance pour les mauvais traitements infligés à des prisonniers irakiens par des soldats américains en Irak.

Des centaines de civils, irakiens et étrangers, ont été tués de manière délibérée par des groupes ou des individus armés en Irak.

Amnesty International est en outre préoccupée par le fait que les séquences entourant l'exécution ont été diffusées sur des sites internet et à la télévision.

Selon Amnesty International, le cycle de la violence en Irak ne sera brisé que si toutes les parties respectent pleinement les normes internationales relatives aux droits humains. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site**